



HAL
open science

Rapport d'activité 2019 de l'alliance Athéna

Françoise Thibault, Sarah Streliski

► **To cite this version:**

Françoise Thibault, Sarah Streliski. Rapport d'activité 2019 de l'alliance Athéna. [Rapport Technique] Alliance Athéna. 2020. hal-03229753

HAL Id: hal-03229753

<https://hal.science/hal-03229753>

Submitted on 19 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

ATHENA

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

2010 2019

Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales

10 ans
au service des sciences
humaines et sociales



Sommaire

Dix ans pour les sciences humaines et sociales p 4

Éditorial p 5

1- Structuration et politiques de site p 7

Les MSH au cœur des politiques de site p 8

Le Campus Condorcet : un défi collectif p 10

2019 : un soutien spécifique aux dispositifs structurants p 12

Le nouveau site web de l'Observatoire des SHS p 16

2- Disciplines et interdisciplinarité p 17

Les disciplines rares : des recommandations aux actions p 18

Plan santé environnement : des perspectives à ouvrir p 20

3- Europe et international p 21

Suivi des performances européennes de la recherche française p 22

4- Prospective p 25

Comprendre la situation du doctorat en SHS, promouvoir des évolutions p 27

Au-delà des équipes d'accueil, quelles perspectives ? p 30

Dix propositions pour les SHS p 32

Les publications p 34

ATHENA

Dix ans pour les sciences humaines et sociales

Les premières alliances thématiques ont été créées par le ministère de la Recherche en 2009 pour faciliter le développement de la stratégie nationale de recherche. Quatre missions leur ont été assignées dès l'origine : la coordination des acteurs du domaine concerné et la conception de programmes thématiques communs ; la production de recommandations auprès de l'ANR ; le soutien à la recherche partenariale ; la coordination des actions des acteurs français de la recherche dans les initiatives européennes.

Fondée en 2010, l'alliance Athéna a réuni un groupe d'abord restreint de partenaires de la recherche en sciences humaines et sociales. A partir de 2013, elle a élargi la composition de ses membres. Aujourd'hui, elle rassemble des responsables du CNRS, de la CPU, de la CGE, de l'EHESS, de l'INED, de l'INRA, de l'IRD, du CEA et de l'INSERM. Les quatre autres alliances, AVIESAN, ANCRE, ALLISTENE et ALLENI, sont invitées à participer aux travaux du directoire, instance de débats et de décision de l'alliance Athéna. Les travaux sont conduits au sein de la délégation générale et des différents groupes de travail créés par les membres du directoire.

Présente sur l'ensemble des champs que recouvrent les missions dont elle a la charge, l'alliance Athéna a su créer un espace de réflexion et d'échanges caractérisé par l'ouverture et la confiance.

En dix ans, elle a produit états de l'art et recommandations ; elle a travaillé à la pluralité nécessaire des formes d'interdisciplinarité ; elle s'est investie dans la réflexion sur les questions d'énergie, de santé et d'environnement ; elle a accompagné le développement des infrastructures de recherche en SHS et des infrastructures en information scientifique privilégiant la science ouverte ; elle s'est engagée pour renforcer la présence des SHS françaises en Europe et dans le monde ; elle a su également se mobiliser pour faire évoluer des situations insatisfaisantes (au niveau national où la part des SHS à l'ANR dans les années 2014 et 2015 était devenue très faible, au niveau européen, en partenariat avec l'alliance européenne des SHS).

La volonté de mener rigoureusement l'activité prospective a incité les membres de l'alliance Athéna à rassembler un grand nombre de données sur les sciences humaines et sociales produites notamment par l'OCDE, le MESRI, l'ANR, l'HCERES, l'OST. Celles-ci sont mises à disposition au sein d'un « observatoire des SHS » sur lequel peuvent s'appuyer les propositions stratégiques des membres de l'alliance.

ÉQUIPE ALLIANCE ATHÉNA



Françoise Thibault
Déléguée générale



Livio Casella Colombeau
Chargé de mission
«Observatoire des SHS»



Sarah Streliski
Chargée de mission



Victor Dauchy
Chargé de mission



Sarah Tib
Assistante

Éditorial



Au terme de 2019, l'alliance Athéna entre dans sa dixième année d'existence : cette durée symbolique est l'occasion de prendre la mesure des acquis incontestables qui résultent d'une décennie d'actions au service des sciences humaines et sociales, que ce soit en matière de programmation, de prospective ou de coordination.

Depuis 2010, date de sa création par convention entre les différents partenaires scientifiques du domaine SHS que sont les universités, les grandes écoles et les organismes français de recherche, l'alliance Athéna s'est, grâce à l'effort soutenu de ses membres et l'implication constante de sa déléguée générale, Françoise Thibault, imposée dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle est à présent reconnue comme un espace de veille, de réflexion et de propositions programmatiques et stratégiques essentiel pour les sciences humaines et sociales.

Le présent rapport d'activité reflète le degré de mobilisation de l'alliance. Année importante pour les SHS françaises, 2019 a en effet permis à l'alliance Athéna de mener de nombreuses actions : en direction des politiques de site, elle a ainsi participé à l'actualisation de la charte des MSH et œuvré à l'octroi d'une aide spécifique aux dispositifs structurants des sciences humaines et sociales. Souhaitant également souligner l'enjeu et l'intérêt de l'ouverture du Campus Condorcet pour les SHS, l'alliance y a organisé avec France Stratégie un séminaire dédié notamment à la question de l'expertise.

Parmi les événements importants qui ont jalonné cette année, l'alliance Athéna a par ailleurs organisé au Collège de France, en partenariat avec le RnMSH, une journée de réflexions sur la recherche universitaire en sciences humaines et sociales dans le contexte de la fin de la labellisation nationale des équipes d'accueil, destinées à devenir en 2020 des unités de recherche créées de façon autonome par les universités. Cette journée a permis de réunir de nombreux acteurs et de faire ressortir les enjeux majeurs de cette évolution. Cet événement a également été l'occasion pour l'alliance Athéna d'annoncer l'ouverture du nouveau site de l'Observatoire des SHS. Outil de cartographie répertoriant l'ensemble des structures publiques de recherche en sciences humaines et sociales, il offre aux communautés scientifiques et aux décideurs des repères utiles pour faciliter les approches réflexives sur les évolutions institutionnelles des SHS.

Parmi les travaux conduits par les divers groupes de réflexion de l'alliance, 2019 a aussi vu la finalisation d'un rapport approfondi sur le doctorat qui a alimenté les débats entre les membres du directoire, et permis à l'alliance Athéna d'émettre un ensemble de recommandations pour l'évolution du doctorat en SHS.

L'alliance Athéna a enfin apporté une contribution dans le cadre de la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche 2020, à travers dix grandes propositions qui ont vocation à dynamiser le vaste ensemble des sciences humaines et sociales, pour ces sciences elles-mêmes et plus largement au bénéfice de l'interdisciplinarité et de l'ensemble des sciences.

Jean-François Balaudé,
Président de l'Université Paris Nanterre,
Président de l'alliance Athéna



Seule Alliance disciplinaire parmi les cinq successivement créées par le MESRI, l'alliance Athena s'est imposée comme une interface indispensable entre les ministères et les organismes, les écoles ou les universités tournées vers les SHS. Elle assume, en effet, trois missions essentielles. L'alliance assure, d'abord, la coordination des réponses venues des communautés SHS aux différentes demandes qui leur sont officiellement adressées par les pouvoirs publics. L'alliance a ainsi organisé la participation des chercheurs et des chercheuses en SHS à des groupes de travail et à l'élaboration de rapports, par exemple sur les disciplines rares ou encore sur les relations santé et environnement, en particulier dans le cadre de la mise en place des plans Chlordécone successifs.

Ensuite, elle anime et développe la réflexion sur des sujets d'intérêt général venus des communautés SHS elles-mêmes. Elle a ainsi achevé en 2019 un rapport ambitieux sur le doctorat en SHS et les voies de son évolution. Enfin, elle a développé une capacité unique d'agrégation et d'analyse des données sur la recherche en SHS.

Le travail réalisé sur les forces scientifiques des anciennes Equipes d'Accueil, devenues les unités de recherche des établissements, est, en ce sens, tout à fait remarquable, comme l'est l'enquête réalisée sur la place des SHS dans les programmes de l'Agence nationale de la Recherche. La mise en ligne, en octobre 2019, du site de l'Observatoire des SHS est aussi une réalisation emblématique dans ce domaine.

Articulée aux établissements et aux organismes qui élaborent, individuellement et en partenariat, leurs stratégies de recherche, l'alliance se positionne donc comme une structure légère et collaborative, capable de porter des propositions communes à l'ensemble des acteurs des SHS, d'organiser une réponse concertée à des besoins formulés par l'Etat, et de proposer des sujets transversaux à la réflexion collective en s'appuyant sur les données qu'elle entreprend de formaliser. C'est un outil précieux dans les temps particulièrement complexes que nous traversons.

François-Joseph Ruggiu

Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS

1

1

STRUCTURATION ET POLITIQUES DE SITE



Les MSH au cœur des politiques de site

Les Maisons des Sciences de l'Homme (MSH) ont été créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national. Elles ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme les creusets d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches de recherche novatrices.

Les transformations du paysage de l'enseignement supérieur français ont induit, en 2019, une démarche d'actualisation de leur charte écrite en 2006.

Cette charte a pour vocation d'énoncer les principes d'action communs aux MSH tout en tenant compte de la spécificité de chacun de leurs sites.

UNE MÉTHODE COLLABORATIVE POUR CORRESPONDRE À LA DIVERSITÉ DES SITES UNIVERSITAIRES

Proposée par l'Institut SHS du CNRS, avec l'appui de la CPU, l'actualisation de la charte a été conduite entre octobre 2018 et février 2019 par un groupe de travail composé de onze personnalités*.

Ce groupe, présidé par Jacques Commaille, en collaboration avec Françoise Thibault (alliance Athéna), Hamida Demirdache (CNRS) et Pascal Buléon (MRSH), a veillé à mettre en discussion ses propositions auprès de l'ensemble des directrices et directeurs de MSH.

UNE NOUVELLE CHARTE QUI RÉAFFIRME LE RÔLE CLÉ DES MSH DANS LE PAYSAGE DE LA RECHERCHE

Dotées d'un conseil scientifique international, les MSH mènent une politique scientifique ambitieuse en lien étroit avec les politiques des sites où elles sont implantées. Décrites comme un dispositif moteur de l'interdisciplinarité et de l'innovation, les MSH accueillent de nombreux dispositifs d'appui à la recherche : cellules d'ingénierie de projets, plateformes mutualisées, infrastructures de recherche et points de contacts des très grandes infrastructures de recherche nationales.



Texte intégral de la charte des MSH :
https://www.msh-reseau.fr/sites/default/files/simple/charte_2019_0.pdf



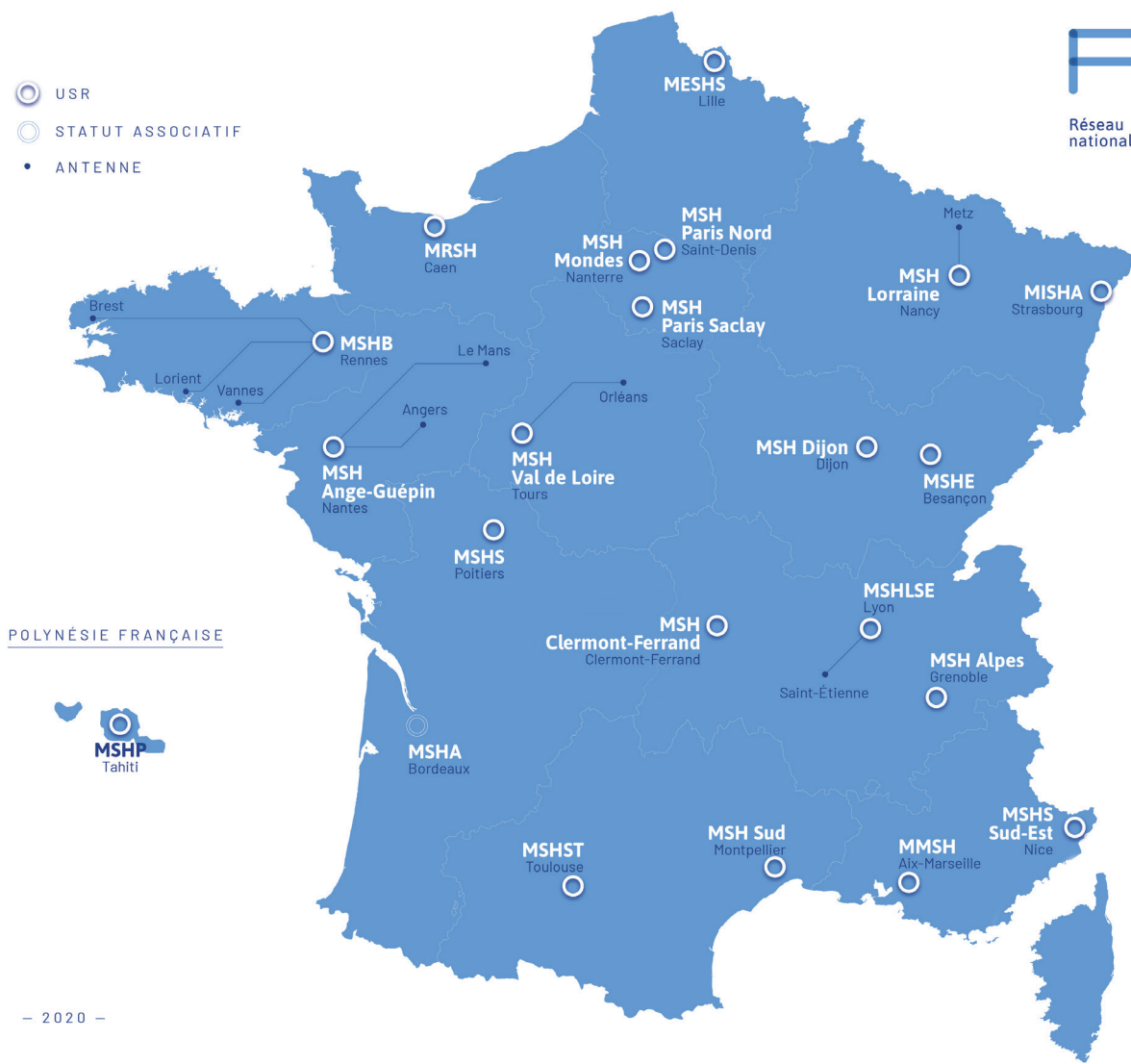
* Les membres du groupe de travail :
Jean-François Balaudé (CPU), Olivier Baude (Huma-Num), Pascal Buléon (MRSH Caen), Jacques Commaille (ENS-Cachan), Maryline Crivello (Aix-Marseille Université), Jacques Dubucs (MESRI), Hamida Demirdache (CNRS), Gilles Pollet (MSH LSE), Isabelle Sidéra (MAE), Nicolas Thély (MSHB), Françoise Thibault (alliance Athéna)

Le réseau des MSH

une infrastructure nationale en développement



- USR
- STATUT ASSOCIATIF
- ANTENNE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



UN RÉSEAU RENFORCÉ, PLUS PROCHE DES GOUVERNANCES UNIVERSITAIRES, UNE COLLÉGIALITÉ INSCRITE DANS LA CONVENTION DU RÉSEAU

Lieu d'échanges d'expériences et d'élaboration d'actions communes, le Réseau national des MSH est destiné à faciliter le développement de l'ensemble des Maisons sur le territoire.

La nouvelle convention du réseau instaure notamment un comité des tutelles et une direction collégiale. Cette dernière est composée de trois directrices ou directeurs de MSH. Cette organisation doit permettre de renforcer le dialogue avec les instances universitaires et de conforter les échanges entre les directions des Maisons.

Les membres du nouveau directoire ont été élus le 1^{er} juin 2019.

- Pascal Buléon**, directeur de la MRSH, Caen
- Gilles Pollet**, directeur de la MSH LSE, Lyon
- Nicolas Thély**, directeur de la MSHB, Rennes

— 2020 —



<https://www.msh-reseau.fr/>

Campus Condorcet

un défi collectif

Né du pari de créer à Aubervilliers un grand campus de sciences humaines et sociales de visibilité internationale, le Campus Condorcet est destiné à donner aux étudiants, aux chercheurs et aux personnels de soutien à la recherche les conditions de travail et les infrastructures nécessaires pour répondre aux défis pédagogiques, scientifiques et numériques du XXI^e siècle.

Dix établissements se sont associés au CNRS dans l'élaboration du projet : l'EHESS, l'EPHE, l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, l'INED, l'École des Chartes, l'Université Sorbonne Paris 3, l'Université Paris 8, l'Université Paris Nanterre, l'Université Paris Nord, la FMSH. Ils y conduisent des projets scientifiques communs et mutualisent un certain nombre de services au sein de l'établissement public Condorcet.

LES BÂTIMENTS DE L'INED ET DE L'EP CONDORCET ONT ÉTÉ LIVRÉS À L'ÉTÉ 2019. LE GRAND ÉQUIPEMENT DOCUMENTAIRE ET LE BÂTIMENT DE L'EHESS OUVRIRONT EN 2020.



Les membres de l'alliance sont attentifs au développement du Campus Condorcet et de son établissement public, dont une des missions statutaires est de participer à l'élaboration du volet SHS de la stratégie nationale de recherche. La réussite de ce campus, qui abrite notamment les têtes de réseau des deux très grandes infrastructures de recherche en SHS, importe pour l'ensemble des sciences humaines et sociales françaises.

L'alliance Athéna a organisé le 9 juillet 2019 au Campus Condorcet, en partenariat avec France Stratégie, deux tables rondes.

Les sujets abordés :

- L'insertion professionnelle des docteurs
- La question de l'expertise en SHS

5 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

1 TISSER L'INTERDISCIPLINARITÉ AUX INTERFACES DES SHS

Offrir aux chercheurs des infrastructures de pointe et par nature interdisciplinaires (notamment avec le Grand équipement documentaire - GED), ainsi que de nombreux espaces d'échange et de travail indispensables à une pratique effective de l'interdisciplinarité (Hôtel à projets, Centre de colloques, Maison des Chercheurs, Faculty Club, etc.)

2 INTENSIFIER LES MISES EN RÉSEAU INTERNATIONALES

S'affirmer comme un lieu de recherche incontournable sur la scène internationale, notamment en lançant un programme d'invitation ambitieux et en favorisant l'implantation d'antennes d'universités étrangères prestigieuses sur le site.

3 S'ENGAGER SUR LE TERRITOIRE ET DANS LES ENJEUX SOCIO-ÉCONOMIQUES

Créer un Centre de médiation scientifique afin de permettre aux acteurs économiques et politiques et aux citoyens de travailler directement avec les chercheurs dans une approche de recherche-action et de science participative. Ses établissements membres animeront deux à trois grands programmes thématiques en coopération étroite avec les acteurs du territoire et autour des thèmes interdisciplinaires portés par le Campus.

4 DÉVELOPPER UN PÔLE DE RAYONNEMENT MONDIAL SUR LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES

Créer un Centre Condorcet des Humanités Numériques pour aider à transformer les pratiques de production, de gestion et de valorisation des données scientifiques. Le Campus et ses établissements membres engageront des actions communes dans le domaine de l'édition numérique, du patrimoine documentaire et de l'open data en s'appuyant sur les infrastructures nationales hébergées au sein du site comme sur les maisons d'édition qui leur sont rattachées.

5 INVENTER LES FORMATIONS EN SHS DE DEMAIN

Développer la pédagogie par projets et l'engagement étudiant en coopération avec les acteurs du territoire et soutenir l'expérience internationale avec des initiatives conjointes en matière de partenariats internationaux et d'internationalisation at home.



INTERVENANTS

Première table ronde, animée par Mohamed Harfi (France Stratégie) :

Clarisse Angelier (ANRT),
Jean-François Balaudé, (alliance Athéna),
Fernando Galindo-Rueda, (OCDE),
Isabelle Kabla-Langlois (DGRI- DGESIP),
Antoine Petit (CNRS)

Deuxième table ronde, animée par Daniel Agacinski, (France Stratégie) :

Bruno Karsenti (EHESS),
Aurore Lambert (RFAS),
Magda Tomasini (INED),
Jacques Dubucs (DGRI)

La première table ronde a été l'occasion de discuter des propositions de l'alliance Athéna relatives au doctorat en SHS.

Un résumé de l'intervention de Bruno Karsenti sur l'expertise est accessible sur le site de l'alliance : www.alliance-athena.fr/IMG/pdf/intervention_de_bruno_karsenti_ehess_pour_la_2eme_table_ronde.pdf

2019 un soutien spécifique du MESRI aux dispositifs structurants

Dans la poursuite de la politique de soutien initiée en 2016 avec le Plan SHS, le MESRI a alloué pour l'année 2019 une enveloppe de 5 millions d'euros destinée à la recherche en sciences humaines et sociales. Les membres de l'alliance Athéna ont proposé de soutenir prioritairement les infrastructures de recherche susceptibles d'accompagner la transformation des pratiques scientifiques et de bénéficier à de nombreuses unités de recherche.

LES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME (MSH)

Les fonds alloués ont permis notamment : la défense de projets innovants dans des appels à projets ; le renforcement d'initiatives interdisciplinaires sur des sujets majeurs (alimentation, vieillissement, environnement...) ; le soutien de plateformes mutualisées (audio-vidéo, son, robotique, Huma-Num...) ; l'ouverture à l'international (summer schools, chaires d'excellence...) ; l'ouverture sur la société et le soutien à une science participative ou collaborative, permettant une meilleure visibilité des espaces locaux jusqu'au niveau international.

Montant 1 M€

LES PLATEFORMES UNIVERSITAIRES DE DONNÉES (PUD)

En 2019, 12 PUD (universités de Lille, Lyon, Caen, Nantes, Dijon, Strasbourg, Aix-Marseille, Toulouse, Grenoble, Nanterre, Rennes, Poitiers) ont été soutenues. Ces dernières ont impulsé de nombreuses rencontres scientifiques, notamment un tour national des données de la recherche organisé dans l'ensemble des sites accueillant une PUD, et une « semaine data SHS ». Ces financements ont permis l'organisation de masterclasses, journées d'études nationales/internationales, séminaires et même tutoriels en ligne en accès libre. Des formations spécialisées à l'attention des ingénieurs ont également été mises en place pour la pratique à la sauvegarde d'enquêtes et la maîtrise des plans de gestion des données.

Montant 1 M€

UNE AIDE À LA PUBLICATION EN ANGLAIS : REWRITING

En réponse à une demande rémanente de la communauté SHS, un dispositif de rewriting établi au voisinage immédiat des laboratoires, dans les MSH, a été soutenu afin de permettre aux chercheurs français qui le souhaitent de publier des articles en langue anglaise.

Montant 250 K€

Actions financées

Montant 250 K€

LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS EN SHS AUX APPELS ERC

Piloté par le RFIEA, ce dispositif vise à renforcer les performances des jeunes enseignants-chercheurs en SHS candidats aux appels "Starting" et "Consolidator" de l'ERC. Six sites universitaires (Université Bordeaux-Montaigne, Université de Grenoble-Alpes, Université de Lorraine, Université de Nantes, Université de Paris-Ouest Nanterre, UPEM-Gustave Eiffel) bénéficient du soutien et de l'accompagnement du dispositif ERC SHS. Une collaboration a été amorcée avec l'Institut universitaire de France pour l'accompagnement des membres juniors désireux de déposer une candidature ERC.

UN RENFORCEMENT DU DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE (SMI)

Mis en place en 2013 par l'InSHS, le dispositif SMI est dédié au financement de missions à l'étranger de moyenne durée (3 à 9 mois), pour les chercheurs en SHS, afin de leur permettre de s'insérer dans des réseaux scientifiques, de partager leurs questionnements théoriques, de mettre à l'épreuve leurs dispositifs méthodologiques et de collecter des données.

Montant 100 K€

LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF D'INVITATION DE CHERCHEURS ÉTRANGERS DANS LES IEA

Le dispositif d'invitation des quatre instituts d'études avancées du RFIEA (Aix-Marseille, Lyon, Nantes, Paris) soutient l'attractivité internationale de la recherche française en SHS, aux interfaces avec les grands champs scientifiques (sciences de la vie, de la matière, de l'environnement, des données et de l'information).

En 2019, ce dispositif de résidences scientifiques (de trois mois à une année académique) a bénéficié à 95 chercheurs étrangers de haut niveau de toutes disciplines. Chaque IEA a accueilli plusieurs colloques et séminaires nationaux/internationaux, ainsi que des rencontres doctorales, en collaboration avec plus d'une trentaine d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche français.

Montant 1 M€

LA PLATEFORME FUND|IT

Fund|it recense et diffuse les opportunités de financement relatives à la mobilité entrante et sortante ainsi qu'à la recherche individuelle et collaborative en France, en Europe et à l'international. En 2019, la plateforme a publié plus de 1 000 appels intéressant les chercheurs/enseignants-chercheurs en sciences humaines et sociales. En décembre 2019, la communauté Fund|it compte près de 6 000 utilisateurs inscrits. Environ 3 500 personnes sont abonnées à la plateforme sur les réseaux sociaux. Le nombre de visites a augmenté significativement en 2019 pour atteindre 25 000 visites mensuelles.

Montant 50 K€

Le MESRI a financé complémentirement sur cette enveloppe sept autres actions jugées stratégiques pour leurs implications internationales et leurs apports aux humanités numériques.

EUROPEAN INSTITUTE FOR CHINESE STUDIES (EURICS)

Destiné à renforcer la capacité de recherche et d'analyse française et européenne sur les dynamiques passées, actuelles et futures de la Chine, l'EURICS combine une activité de recherche fondamentale et une activité orientée vers les policy studies. La préfiguration de cet institut, portée par le RFIEA, a été activement menée en collaboration avec plusieurs acteurs français (dont le CNRS, l'EFEQ, l'EHESS, le GIS Asie, l'INALCO, Sciences Po) et européens (Allemagne, Italie, Pays-Bas). Le lancement des activités interviendra en janvier 2020.

Montant 550 K€

Montant 80 K€

LA CRÉATION D'UNE CHAIRE D'EXCELLENCE « RWANDA GÉNOCIDE »

Créée à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), la chaire d'excellence sur le génocide du Rwanda a pour objectif de promouvoir la recherche française sur le génocide à partir du Rwanda, en favorisant la recherche de terrain et la collaboration directe avec des partenaires rwandais.

LA CRÉATION D'UN CAMPUS D'ISLAMOLOGIE

Implanté sur le campus Condorcet, ce programme doit permettre notamment de relancer les filières de formation et de recherche sur le Moyen-Orient, les mondes musulmans et l'islamologie, de nourrir le dialogue sciences/société autour de l'étude du fait islamique et de promouvoir des formations doctorales de haut niveau.

Montant 100 K€

Actions financées

Montant 100 K€

LA CRÉATION D'UNE CHAIRE « DIASPORAS AFRICAINES »

La création de cette chaire à l'université Bordeaux-Montaigne vise le renforcement des connaissances sur les diasporas africaines en France, la diffusion des recherches sur cette thématique auprès d'un plus large public et l'engagement de partenariats avec les collectivités locales et les associations afin de permettre l'élaboration commune de programmes d'événements.

LE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE AUX 3 GIS ETUDES ARÉALES

Ce soutien a pour finalité de dynamiser et décloisonner les recherches menées sur le Maghreb, le Moyen-Orient, les mondes turc et iranien ; de développer la formation aux humanités numériques dans les études aréales, commune aux 3 GIS ; de permettre l'organisation d'un grand congrès international organisé par le GIS Asie.

Montant 70 K€

LE SOUTIEN COMPLÉMENTAIRE À BIBLISSIMA

Trois services ont été développés par Bibliissima en 2019 :

- 1- un moteur de recherche réunissant progressivement les numérisations de manuscrits accessibles via les standards IIIF au niveau mondial ;
- 2- une offre d'expertise auprès de 25 projets, provenant majoritairement de l'ESR ;
- 3- La plateforme data.bibliissima pour donner accès à tous les référentiels forgés par Bibliissima.

Montant 50 K€

LE DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'ARCHIVISTIQUE ET AUX HUMANITÉS NUMÉRIQUES (DAHN)

L'INRIA, l'Université du Mans et l'EHESS ont mis en place un partenariat scientifique et technologique destiné à produire une chaîne d'édition scientifique numérique en XML-TEI de corpus issus d'archives. L'objectif est de mettre à disposition des chercheurs en SHS des éditions innovantes, l'ensemble des outils nécessaires à l'élaboration de travaux similaires, et, à travers les directives de la Text Encoding Initiative, de favoriser la recherche dans des formats ouverts, bien documentés, aisément comparables et reconnus au niveau international.

Montant 400 K€

Le nouveau site web de l'Observatoire des SHS



Le projet d'observatoire des sciences humaines et sociales a été initié dès 2014 par l'alliance Athéna avec l'idée de fournir aux communautés scientifiques et aux décideurs des repères pour faciliter les approches réflexives sur les évolutions institutionnelles des SHS. En collaboration avec l'université de Caen-Normandie, le site de l'Observatoire des SHS a été officiellement mis en ligne le 23 octobre 2019, à l'occasion de la journée sur la recherche universitaire en sciences humaines et sociales organisée au Collège de France en partenariat avec le Réseau national des MSH.

Une visualisation graphique des forces de recherche est consultable sur le site : observatoreshs.unicaen.fr/

► Ouverture et partenariat

Etalab

Suivant les principes de la science ouverte, la base de données de l'observatoire a été mise en ligne sur Etalab en accès libre. L'alliance entend déposer une nouvelle version de la base sur Etalab tous les ans.

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/base-de-donnees-des-laboratoires-publics-francais-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociales/>

La presse spécialisée a commenté l'événement :

<https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/615358>
<https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/622333>

Les échanges avec la plateforme fin de vie

A partir de ces données, des échanges ont été conduits entre l'alliance et les responsables de la plateforme fin de vie, Régis Aubry et Elodie Cretin. Une liste des laboratoires qui travaillent sur cette thématique est accessible sur leur site web.
<https://www.platorme-recherche-findevie.fr/>

OST

Depuis l'origine du projet, un partenariat a été conclu avec l'Observatoire des Sciences et Techniques.

Les objectifs :

- Repérer les forces de recherche
- Analyser les évolutions
- Partager les informations avec les sites



bservatoire des SHS

<https://observatoreshs.unicaen.fr>

Chaque responsable d'établissement ou de structure peut proposer des modifications à l'alliance Athéna. Les modifications seront reportées trimestriellement sur le site de l'observatoire (unicaen.fr).

Contact : delegation-generale@alliance-athena.fr

Responsable du projet : Françoise Thibault

Chef de projet à Caen : Pierre-Yves Buard

Chef de projet à Paris : Livio Casella Colombeau

Une grande initiative de la CGE

Les données de l'observatoire ont été présentées au 1er colloque sur les SHS organisé par la CGE le 29 juin 2019 : « Les sciences humaines et sociales dans les Grandes Ecoles ».

► Les actes du colloque :

<https://www.cge.asso.fr/publications/2019-actes-du-colloque-les-sciences-humaines-et-sociales-dans-les-grandes-ecoles/>

2

2

**DISCIPLINES
ET
INTERDISCIPLINARITÉ**



Les disciplines rares des recommandations aux actions

Dans le champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, le sujet des disciplines rares concerne l'ensemble des sciences. Depuis plusieurs années, il a été reconnu comme un sujet sensible nécessitant des mesures concrètes. A plusieurs reprises, l'alliance Athéna est intervenue aux côtés de la CPU, du CNRS et du MESRI pour soutenir un traitement pragmatique de la question en lançant quelques actions leviers.

Née d'une impulsion commune de la CPU et du HRK (Allemagne), cette initiative s'inscrit dans un projet européen destiné à suivre les évolutions de l'offre d'enseignement et de recherche dans les disciplines à petits effectifs. L'Allemagne dispose d'une longue expérience avec l'observatoire de l'université de Mayence : « Arbeitsstelle Kleine Fächer¹ ».

► | 1- <https://www.kleinefaecher.de/>

En France, le rapport de trois présidents d'université a proposé en 2015 14 mesures, telles la mise en place d'un observatoire des disciplines et de leur évolution, le développement d'un soutien des chercheurs et des doctorants des disciplines rares au niveau européen. L'alliance s'est engagée fin 2017 pour la concrétisation des premières recommandations en accompagnant les initiatives de la CPU et du MESRI.



ENQUÊTES « DISCIPLINES RARES, SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ » DE 2019

Pilotées par la CPU avec l'appui du MESRI, du CNRS et de l'alliance Athéna, deux enquêtes coordonnées lancées auprès des chercheurs et des enseignants-chercheurs du domaine nous livrent de premiers enseignements :

- L'appartenance à une discipline est rarement exclusive. Les enseignants-chercheurs utilisent volontiers, outre la nomenclature du CNU, des appellations plus personnelles pour préciser leurs spécialités d'enseignement et de recherche, étant susceptibles de maîtriser plusieurs d'entre elles.
- Il est possible d'établir une liste limitée de spécialités d'enseignement et de recherche reconnues par les scientifiques afin de faciliter la détection des domaines de connaissance concernés.

AU SEIN DE L'ALLIANCE LES DISCUSSIONS ONT FAIT APPARAÎTRE DES POINTS DE CONVERGENCE ENTRE LES MEMBRES :

La réflexion sur les disciplines rares ne relève pas de la conservation des disciplines instituées mais d'une reconnaissance de l'évolution des besoins scientifiques au regard de la production de connaissance.

Il est nécessaire d'associer les communautés scientifiques à l'évaluation des menaces sur la reproduction des connaissances et des entraves au développement de nouveaux domaines scientifiques.

Une distinction doit être posée entre « spécialités disciplinaires menacées d'extinction ou de forte recomposition » et « spécialités disciplinaires en émergence », ces deux domaines nécessitant des mesures différentes. Les SHS sont particulièrement touchées par la première forme.

Le recours au numérique est un atout majeur pour l'accès aux corpus scientifiques rares et pour l'enrichissement et la diffusion des offres de formation.

LE MESRI A DÉCIDÉ D'AVANCER EN 2020 SUR LA RÉALISATION D'UNE CARTOGRAPHIE NATIONALE.

- La méthode de l'université Johannes Gutenberg de Mayence fondée sur les caractéristiques du système universitaire allemand doit bien sûr être adaptée à la situation française, cependant certains critères de base peuvent être aisément traduits.

Plan santé environnement : des perspectives à ouvrir

L'élaboration d'un plan national santé environnement (PNSE), sa déclinaison en régions et sa mise à jour tous les cinq ans ont été inscrites en 2003 dans le code de la santé publique (article L. 1311-6 du code de la santé publique). Plan national de prévention des risques sanitaires liés à l'environnement copiloté par les ministères en charge de l'écologie et de la Santé, le PNSE a pour objectif de tenir compte des effets « des agents chimiques, biologiques et physiques présents dans les différents milieux de vie, y compris le milieu de travail, ainsi que ceux des événements météorologiques extrêmes ».

Le premier plan a été élaboré en France pour la période 2004-2008. L'alliance Athéna a contribué au PNSE3 (2015-2019) mais les propositions porteuses d'une mobilisation des sciences humaines et sociales ont été jusqu'à présent trop peu entendues, leur prise en compte relève désormais de l'urgence.



CONTRIBUTION DE L'ALLIANCE ATHENA AU PLAN NATIONAL SANTE ENVIRONNEMENT 4

Pour surmonter les difficultés du précédent plan (PNSE3), l'alliance Athéna a échangé en amont avec l'ensemble des partenaires. Elle a produit un nouveau texte envoyé au Ministère de la Santé en juillet 2019.

L'intégralité de cette contribution est accessible sur le site de l'alliance Athéna : http://www.alliance-athena.fr/IMG/pdf/2019-07-10_athena_contribution_pnse4.pdf

Conseillers scientifiques alliance Athéna :
Alain Nadaï, Olivier Labussière

PLANS CHLORDECONE III – CHLORDECONE IV

L'alliance Athéna s'est impliquée en 2019 dans la réalisation du plan Chlordécone III. Elle a accompagné les travaux du Groupe d'Orientement et de Suivi Scientifique et soutenu l'organisation d'un workshop² pluridisciplinaire, « Le chlordécone au prisme des sciences humaines et sociales », qui s'est tenu le 6 novembre 2019 avec l'appui de l'Université Paris

Dauphine, de l'IRISSO (UMR CNRS, INRA, Université Paris Dauphine) et du programme d'interventions territoriales de l'Etat (PITE). La journée a accueilli une cinquantaine de participants autour de quatre tables rondes qui ont permis de dresser un état des lieux des recherches et des questionnements propres aux sciences humaines et sociales sur les phénomènes de pollution massive et plus particulièrement celle du chlordécone.

A cette occasion, la création d'un réseau de recherche regroupant des chercheurs de SHS, ouvert aux relations avec les chercheurs de sciences de la vie et de la terre, a été initiée. D'autres pistes explorées doivent être approfondies et mises en œuvre en 2020 dans le plan Chlordécone IV actuellement en discussion.

Cf rapport complet du workshop : https://irisso.dauphine.fr/fileadmin/mediatheque/irisso/images/ACTU/Rapport_scientifique_du_workshop_Le_CLD_au_prisme_des_SHS_nov_2019_Ferdinand.pdf





EUROPE ET INTERNATIONAL

L'activité de l'alliance s'est poursuivie sur trois fronts complémentaires permettant de couvrir les dimensions à la fois européennes et internationales de son action.



Suivi des performances européennes de la recherche française

L'alliance a œuvré à l'amélioration des performances de la recherche française en SHS dans le cadre du programme européen Horizon Europe. Concernant la recherche collaborative relative aux grands défis sociétaux, elle a appuyé l'action du Point de Contact National : notamment la facilitation de l'accès au contenu des appels programmés en 2020, grâce au guide des appels du défi 6 et des autres défis comportant une composante SHS, édité et mis en ligne dès avril 2019.

Concernant le financement de la recherche fondamentale, elle a soutenu l'effort d'analyse des performances françaises aux appels du Conseil européen de la recherche et le déploiement d'une initiative pilote « ERC SHS » visant à renforcer l'accompagnement des enseignants-chercheurs aux appels « Starting » et « Consolidator » sur six sites universitaires. Elle a été associée à la définition des modalités d'intervention sur les sites et s'est assurée que cette initiative s'inscrive en parfaite cohérence et en appui des efforts déployés par la CPU, le CRNS, les MSH et les établissements.

PREPARATION DU PROGRAMME HORIZON EUROPE



L'alliance a participé aux travaux de préparation du prochain programme cadre européen « Horizon Europe » qui démarrera en 2021. Exposant périodiquement à ses membres l'avancement de la discussion européenne, elle a mis en lumière les problèmes liés à la place allouée aux SHS dans le futur programme-cadre. L'alliance a agi en étroite concertation avec les équipes du MESRI et avec l'Alliance européenne des sciences humaines et sociales (EASSH) dont elle est membre. Elle s'est mobilisée pour contribuer à l'obtention dans la nouvelle architecture du programme d'un « cluster » centré sur les objets étudiés par les SHS.

L'alliance a activement participé au groupe de travail du MESRI sur les futurs projets partenariaux européens « *European Joint Partnerships* ». Elle s'est associée à la lettre ouverte de l'Alliance européenne et de LERU (*League of European Research Universities*) qui a interpellé à l'été 2019 la Commission européenne sur la place marginale des SHS dans ces futurs instruments partenariaux. A travers son implication dans le Comité de pilotage et de programmation International de l'ANR et sa collaboration avec les équipes du ministère de la Culture, elle s'est mobilisée pour proposer des successions acceptables aux dispositifs concernant le patrimoine culturel, les humanités et les sciences sociales et comportementales.

ACCOMPAGNEMENT DE LA PREFIGURATION D'UNE INFRASTRUCTURE D'INTERNATIONALISATION

L'alliance a suivi la structuration d'un projet national de soutien à l'internationalisation de la recherche française en SHS, en mettant en avant les dimensions d'inclusion, de collégialité et d'innovation. Le développement concerté avec les principaux acteurs et futurs partenaires d'actions et initiatives regroupées autour de quatre grands axes répond en grande partie à ces attentes :

- veille et production de données sur l'internationalisation de la recherche ;
- renforcement de l'attractivité internationale ;
- amélioration des performances françaises en matière d'obtention de financements européens et internationaux ;
- accroissement du rayonnement international de notre dispositif grâce à une meilleure synergie entre ses composantes et une valorisation de notre expertise.

Le passage de cet ensemble cohérent d'actions et d'initiatives au stade d'infrastructure nationale au service de la recherche est activement envisagé, y compris dans la perspective d'une articulation avec une future infrastructure européenne centrée sur l'incubation de projets interdisciplinaires à forte composante SHS.

CANDIDATURES FRANÇAISES POUR DEVENIR "INFRASTRUCTURES EUROPEENNES"

L'ESFRI, est une démarche stratégique européenne dont l'objectif est de soutenir l'élaboration d'une politique d'équipement en infrastructures de recherche de classe mondiale qu'aucun pays membre ne serait en mesure de financer seul. En 2019, l'alliance Athéna en collaboration avec le département SHS de la DGRI a auditionné les responsables de cinq projets candidats à l'inscription sur la nouvelle feuille de route européenne ESFRI.

Les porteurs des projets OPERAS, GGP, RISIS et RESILIENCE ont été auditionnés par le Haut conseil des très grandes infrastructures de recherche. La décision ministérielle de soutien sera communiquée à la fin du premier semestre 2020.

Les projets

GGP

Enquête génération et genre : étude individuelle et longitudinale. 14 institutions sont membres depuis 2018.



<https://www.ggp-i.org/>

OPERAS

Fédération des solutions de communication ouverte en Europe sur les sujets des sciences humaines et sociales afin de permettre une meilleure évaluation des résultats de recherche en SHS. 15 pays européens sont impliqués, 9 partenaires.



<https://operas.hypotheses.org/>

MEDem

Fédération de la recherche sur les élections en Europe (harmonisation des méthodes de collection de données ; étude de l'évolution des votes de différents types ; rôle des médias, etc.)
Quatre pays sont candidats pour être leaders, sous la direction de Sciences Po.

RISIS

Bases de données dans les domaines des politiques de science et de l'innovation.

<https://risis.eu/>



Résilience

Infrastructure dédiée aux sciences des religions qui a vocation à rassembler un grand nombre de sources numérisées sur un temps long : de l'antiquité jusqu'à nos jours.



4.

4.

PROSPECTIVE

L'année 2019 est marquée par trois grandes réflexions prospectives qui concernent le doctorat en shs, la fin de la labellisation des équipes d'accueil et les mesures nécessaires à la recherche en sciences humaines et sociales pour faire face aux enjeux actuels de la recherche.





Comprendre la situation du doctorat en SHS, promouvoir des évolutions

Près d'un tiers des doctorats qui sont délivrés chaque année dans les établissements d'enseignement supérieur français le sont en sciences humaines et sociales. Un peu plus de 40% des doctorants en SHS sont financés. Que se cache-t-il derrière ces chiffres ? Comment améliorer la situation actuelle ? Autant de questions sur lesquelles les membres de l'alliance Athéna ont souhaité se pencher.

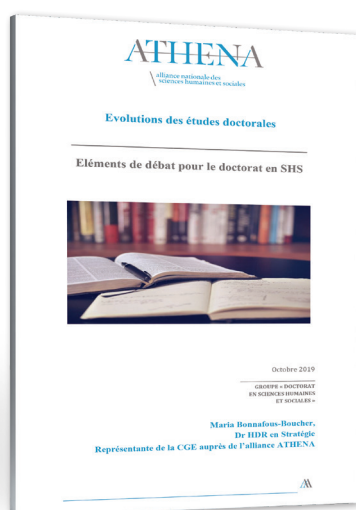
LE TRAVAIL S'EST DÉROULÉ EN DEUX TEMPS

Premier temps (2017-2019)

Création d'un groupe de prospective composé d'experts de divers horizons, dont l'animation a été confiée à Maria Bonnafous-Boucher. Le groupe a rendu son rapport en juin 2019. Les informations réunies dans cette étude ont utilement nourri les discussions et les analyses du directoire de l'alliance Athéna sur la question du doctorat en sciences humaines et sociales.

LE RAPPORT :

Evolution des études doctorales, éléments de débat pour le doctorat en SHS.



Éléments de débat :

- Les difficultés pour disposer de chiffres fiables et cohérents
- la situation variable des études doctorales en SHS et l'état de leur financement
- le déficit en SHS de cadres et de lieux collectifs de travail
- la question complexe de l'emploi des docteurs SHS relativement à l'évolution du marché de l'emploi et aux demandes des employeurs

Le rapport est accessible sur le site de l'alliance Athéna :
http://www.alliance-athena.fr/IMG/pdf/rapport_doctorat_shs_m_bonnafous-boucher_-_a_athe_na_octobre_2019_.pdf



Deuxième temps (2019)

Après débats conduits au sein de l'alliance Athéna autour des préconisations à émettre pour le doctorat en SHS, rédaction d'un ouvrage coordonné par Françoise Thibault, publié dans la collection Athéna en janvier 2020 :

Le doctorat en SHS, état de l'art et recommandations.

Ce livre expose synthétiquement les données disponibles sur le doctorat en SHS, développe les éléments du bilan jugés particulièrement importants, et émet les recommandations des membres de l'alliance Athéna.

Un ensemble de mesures pour le doctorat en SHS

CONSOLIDER ET ENRICHIR LES DISPOSITIFS D'ENQUÊTES SUR LES ÉTUDES DOCTORALES ET L'EMPLOI DES DOCTEURS

LES MESURES

- Articuler les divers jeux de données sur le doctorat
- Introduire la qualité de doctorant en formation continue
- Promouvoir un observatoire du doctorat
- Rassembler les enquêtes qualitatives sur la situation des docteurs et doctorants et sur les emplois qui leur sont proposés

AMÉLIORER L'ATTRACTIVITÉ DES ÉTUDES DOCTORALES EN SHS

LES MESURES

- Augmenter le nombre de thèses financées en SHS et passer de 40% de thèses financées à 80% d'ici 2025 en formation initiale
- Poursuivre l'augmentation du nombre de contrats CIFRE en SHS
- Faire des propositions concrètes pour les disciplines rares et les doctorats en art
- Mettre en place un accompagnement en rupture avec des logiques de travail solitaire au bénéfice d'un travail d'équipe
- Favoriser sur les campus la vie collective dédiée aux doctorants
- Lancer des initiatives pour attirer des étudiants étrangers et financer leur doctorat
- Faciliter l'accès des doctorants aux instruments de recherche des SHS (TGIR et IR)
- Concevoir des dispositifs de formation doctorale adaptés pour les doctorants actifs

RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS DOCTORALES EN SHS

LES MESURES

- Encourager la mise en réseau des écoles doctorales
- Augmenter le nombre de personnels d'appui à la recherche en SHS
- Engager annuellement, avec les responsables d'ED, une discussion autour des éléments de bilan produits par les comités de suivi individuel des doctorants en SHS
- Soutenir les actions des associations de docteurs concernant l'insertion des docteurs en dehors du monde académique
- Envisager des formations « d'initiation à l'enseignement supérieur » pour les doctorants assumant des charges de cours
- Soutenir la production de méthodes et de techniques pour valoriser les compétences professionnelles des doctorants SHS

RECONNAÎTRE LE DOCTORAT EN FORMATION CONTINUE

LES MESURES

- Observer et analyser les trajectoires des docteurs SHS correspondant à des situations de formation tout au long de la vie
- Explorer la portée de la reconnaissance du doctorat comme diplôme de la formation continue

MULTIPLIER LES ÉCHANGES ENTRE LES DOCTORANTS ET DES EMPLOYEURS POTENTIELS DES DOCTEURS

LES MESURES

- Affiner l'information sur les perspectives en matière d'emploi scientifique
- Encourager le développement de formations doctorales interdisciplinaires sur le mode des « studies » et le lier à des créations de postes dans les établissements
- Imaginer plusieurs prix de thèses sur ces grands enjeux de société
- Faciliter les échanges entre le réseau des ED en SHS et les organismes médiateurs aux marchés de l'emploi
- Compléter avec le réseau des ED les compétences RNCP propres aux docteurs en SHS
- Multiplier les rencontres entre chercheurs en SHS et entreprises associant des jeunes docteurs et des doctorants
- Faciliter les rapprochements entre docteurs, doctorants et SATT
- Soutenir la création d'un annuaire national des docteurs

Au-delà des équipes d'accueil, quelles perspectives ?

Dans le contexte de la fin de la labellisation nationale des équipes d'accueil fixée au 1^{er} janvier 2020, l'alliance Athéna a organisé au Collège de France le 23 octobre 2019, en collaboration avec le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme, une journée de réflexions sur la recherche universitaire en sciences humaines et sociales, sous le titre : « **La recherche universitaire en sciences humaines et sociales, au-delà des équipes d'accueil, quelles perspectives ?** »

Parmi les **1071** structures de recherche et de services françaises recensées par l'observatoire des SHS en décembre 2018, plus de **600** étaient des équipes d'accueil.

On dénombre **619** EA en 2018, pour plus de **1000** en 1998 : on note une réduction du nombre d'EA de **40%** en 20 ans sous l'effet de fusions et de recompositions.

De nombreux représentants des EA – destinées à devenir à compter de 2020 des UR, « unités de recherche » – ont répondu à l'invitation de l'alliance Athéna, puisque 70% des établissements d'enseignement supérieur étaient représentés. Les interventions, tables rondes et les échanges avec la salle ont permis de dresser un état des lieux précis de la situation et d'ouvrir de multiples pistes de réflexion.

Thèmes des débats :

- Après la labellisation des EA : continuité ou discontinuité ?
- Politiques d'établissement et politiques de réseau.
- La collaboration entre les sciences.
- La recherche universitaire à l'agence nationale de la recherche.
- Soutenir l'internationalisation.

LE LABORATOIRE, STRUCTURE ESSENTIELLE DE LA RECHERCHE EN SHS

L'objectif principal de cette journée de réflexions était de mettre en lumière l'importance des laboratoires universitaires de recherche (unités de recherche), comme cadres de travail et comme collectifs indispensables aux sciences humaines et sociales. Un laboratoire de recherche actif est une unité accueillant des doctorants et des post-doctorants, leur offrant un environnement scientifique de qualité : séminaires, dispositifs d'accès aux infrastructures de recherche, échanges internationaux, etc.

L'annonce de la fin de la labellisation par le ministère des projets de création d'unités de recherche ne remet pas en question le principe de l'évaluation ex post par le HCERES mais elle suppose que les universités mettent en place des dispositifs fiables pour l'évaluation ex ante. Ce point a fait l'objet de nombreux échanges tout au long de la journée.

L'HCERES a proposé de jouer un rôle de conseil indépendant auprès des établissements qui le souhaiteraient, afin d'accompagner l'évaluation ex ante des unités selon une approche extérieure, exempte de partialité.

LES MAISONS DES SCIENCES DE L'HOMME : DES ORGANISATIONS AU SERVICE DES LABORATOIRES, DES CHERCHEURS ET DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Les Maisons des Sciences de l'Homme, tant par leur proximité avec le terrain que par le réseau qu'elles composent, se sont affirmées comme des relais

▶ Article AEF sur l'événement : <https://www.aefinfo.fr/acces-depeche/605339>



utiles facilitant la collaboration entre les unités de recherche.

De nombreux exemples exposés le 23 octobre ont permis d'apprécier les actions conduites dans les MSH au bénéfice des unités de recherche, tant pour le développement de projets pluri et interdisciplinaires que pour l'accès à des services spécifiques partagés (accès aux infrastructures, plateformes d'édition...).

L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE : LA QUÊTE D'ÉQUILIBRES

La quête d'équilibres entre la recherche sur projets et la recherche fondamentale est majeure pour la vie des laboratoires de recherche en SHS, comme dans toutes les sciences. Plusieurs témoignages ont rappelé ce besoin d'équilibre. Ils ont aussi insisté sur les effets démobilisateurs des résultats des SHS à l'ANR dans les années 2013 à 2016.

Les responsables de l'ANR ont fait part de leur engagement pour donner une place plus grande à l'ensemble des disciplines de SHS, ces trois dernières années.

L'alliance Athéna a exposé, à partir des données collectées sur le site de l'ANR, les difficultés qu'ont les laboratoires universitaires à bénéficier des appels à projets de l'agence.

Il a été décidé d'engager une collaboration entre l'ANR et l'alliance Athéna pour consolider les données relatives aux projets de recherche SHS, disciplinaires et interdisciplinaires.

INTERVENANTS

Hélène Aji
(Université de Paris-Nanterre),

Jean-Francois-Balaudé,
(alliance Athéna),

Frédéric Boutoulle
(Université de Bordeaux-Montaigne),

Pascal Buléon
(RnMSH),

Nicolas Chaillot
(DGR),

Jacques Commaille
(alliance Athéna),

Michel Cosnard
(HCERES),

Marc Filser
(Université de Bourgogne),

Yves Fort
(ANR),

François Héran
(Collège de France),

Jean-Luc Minel
(Huma-Num),

Pascale Molinier
(Université de Paris 13),

Lionel Obadia
(ANR),

Gilles Pollet
(RnMSH),

Isabelle Prat
(DGESIP),

Gilles Roussel
(CPU),

Francoise Thibault
(alliance Athéna),

Mylène Trouvé
(RFIEA),

Jacques Walter
(CREM)

► Le compte-rendu des interventions de la journée est disponible sur le site de l'alliance :
<http://www.alliance-athena.fr/Suivi-de-la-journee-de-reflexions-sur-la-recherche-universitaire-en-sciences>

1 APPORTER AU CURSUS DOCTORAL SHS LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA FORMATION DE PROFESSIONNELS DE HAUT NIVEAU

- Augmenter notablement le nombre de thèses financées en SHS
- Poursuivre le développement très positif des contrats CIFRE
- Tenir compte des terrains de la recherche pour apprécier la durée des thèses
- Reconnaître les thèses en formation continue
- Soutenir la création de lieux collectifs de travail

4 ACCOMPAGNER LA DIVERSITÉ DES TERRITOIRES

- Assurer un suivi du volet recherche des universités SHS hors Idex et I-site
- Garantir à l'ensemble des territoires un accès aux infrastructures de recherche
- Donner toute sa dimension au Campus Condorcet
- Développer l'Observatoire des SHS

2 CRÉER OU AMPLIFIER LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

- Donner du temps de recherche aux nouveaux enseignants-chercheurs par la mise en place de services d'enseignement réduit les deux premières années d'exercice
- Proposer des aménagements de service pour les enseignants chercheurs impliqués dans des projets scientifiques d'envergure
- Augmenter notablement le nombre de congés de recherche, avec une enveloppe dédiée, sur le modèle des nouveaux congés pour projet pédagogique
- Faire évoluer les règles de l'ANR pour que l'agence puisse financer des « crédits temps » dans le cadre des projets sélectionnés

10

3 SOUTENIR LA CRÉATION DE VÉRITABLES LABORATOIRES UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE EN SHS, DE MÊME NIVEAU QUE LES UMR, À LA FAVEUR DE LA TRANSFORMATION DES EA EN UR

- Doter les unités de recherche d'un nombre minimum de personnel d'appui à la recherche
- Conforter le lien entre les unités de recherche et les écoles doctorales
- Soutenir les initiatives associant UMR et UR

5 RENFORCER LA POLITIQUE DE MUTUALISATION ET DE MISE EN RÉSEAU

- Apporter des financements complémentaires aux réseaux les plus stratégiques

POURUIVRE LE SOUTIEN À LA COLLABORATION ENTRE TOUTES LES SCIENCES

- Soutenir toutes les formes d'interdisciplinarité
- Imputer sur les financements des SHS uniquement les projets interdisciplinaires à dominante SHS
- Soutenir la création de réseaux interdisciplinaires
 - Faire évoluer les recrutements sur la base de compétences pluridisciplinaires

FINANCER LES INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE AU BON NIVEAU

- Poursuivre le développement d'Humanum et renforcer l'interaction entre les humanités et le numérique
- Poursuivre le développement de Progedo et financer les grandes enquêtes de recherche en sciences sociales
- Poursuivre le développement d'OpenEdition

propositions pour les SHS

L'alliance Athéna a souhaité apporter sa contribution aux réflexions autour du projet de loi pluriannuelle pour la recherche à travers 10 grandes propositions destinées à soutenir les sciences humaines et sociales. Ces propositions ont été transmises au MESRI le 15 novembre 2019.

AGIR POUR L'INTERNATIONALISATION DES SHS

- Produire et analyser les données sur la place des SHS françaises à l'international
- Renforcer l'attractivité internationale
- Connecter les dispositifs à l'international pour renforcer les synergies
 - Améliorer l'accès au financement européen et international de projets

33 <<<

Rapport d'activité ATHENA 2019

REPENSER ET RÉÉQUILIBRER LA PROGRAMMATION

- Ouvrir les AAP de l'ANR à toutes les disciplines de SHS
- Augmenter sensiblement la part des SHS à l'ANR

AMÉLIORER LA CONNAISSANCE DE LA PRODUCTION SCIENTIFIQUE EN SHS EN PRIVILÉGIANT LE CADRE DE LA SCIENCE OUVERTE

- Généraliser l'usage de RIBAC à l'ensemble des enseignants-chercheurs de SHS
 - Généraliser l'usage de Hal SHS
- Soutenir des dispositifs d'exploitation des contenus scientifiques en libre accès
 - Développer le nouveau baromètre de la science ouverte

Les publications

La collection

Destinée à proposer un point de vue sur des questions relevant de la politique scientifique en SHS.



La lettre d'information

Lettre semestrielle consacrée aux activités de l'alliance et à des thèmes spécifiques choisis en fonction de l'actualité scientifique



Les rapports et études

Réalisés en réponse à des demandes externes ou sur la volonté des membres de l'alliance, ces textes ont vocation à approfondir la réflexion et à émettre des propositions en direction du Ministère et des établissements.



Représentants des institutions membres du directoire de l'alliance Athéna 2019

CPU	Jean-François BALAUDE (Président)
CNRS	Antoine PETIT (vice-Président)
CNRS	Marie-Hélène BEAUVAIS (représentante)
CPU	Lise DUMASY
CPU	Pierre Paul ZALIO (également responsable du groupe territoires et politiques de site)
EHESS	Christophe PROCHASSON
CNRS	François-Joseph RUGGIU
CNRS	Marie GAILLE
CNRS	Fabrice BOUDJAABA
CGE	Anne Lucie WACK (titulaire)
CGE	Eric GODELIER (représentant)
CGE	Maria BONNAFOUS-BOUCHER (représentante)
INED	Magda TOMASINI (titulaire)
INED	William MOLMY (représentant)
INRA	Philippe MAUGUIN (titulaire)
INRA	Cécile DETANG DESSENDRE (représentante)
IRD	Jean-Paul MOATTI (titulaire)
IRD	Flore GUBERT (représentante)
CEA	François JACQ (titulaire)
CEA	Christophe GEGOUT (représentant)
INSERM	Gilles BLOCH (titulaire)
INSERM	Maria MELCHIOR (représentante)
ALLIANCES	
AVIESAN	Gilles BLOCH (Président)
	Maria MELCHIOR (représentante)
ANCRE	Mohamed BEN LAHSEN (Président)
ANCRE	Fabrice LEMOINE (représentant)
ALLISTENE	Bruno SPORTISSE (Président)
ALLISTENE	Claude LABIT (représentant)
ALLENVI	Jean-Paul MOATTI (Président)
ALLENVI	Sylvain MAHÉ et Christelle MARLIN (représentants)

Coordonné par

Françoise Thibault avec la collaboration de Sarah Streliski

Chargé de mission

Livio Casella Colombeu

Conception graphique/ direction artistique

Laetitia Martin

Laetmartin@gmail.com

Imprimé par Graph'Imprim

01 49 76 19 19

ATHENA

\ Alliance thématique nationale
des sciences humaines et sociales



www.alliance-athena.fr